www.tours-metropole.fr

HORS-SÉRIE

TOURS MÉTROPOLE LE MAG

N° 3 MAI 2026

HORS-SÉRIE ÉLECTIONS 2026

Conseil métropolitain : comment ça marche ?

Sommaire



p.4

COMMENT FONCTIONNE LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN



p.10

MÉTROPOLE, MODE D'EMPLOI

Les compétences et actions de Tours Métropole Val de Loire

COMPOSITION DU CONSEIL MÉTROPOLITAIN

p.6



LES GRANDES ÉTAPES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

p.14



LE MAGAZINE DE LA MÉTROPOLE – TOURS VAL DE LOIRE MAI 2026 – N° 3 I 60, avenue Marcel Dassault – CS30651 37206 / Tours cedex 3 – Téléphone 02 47 80 11 11 / **Directeur de la publication :** Frédéric Augis / **Directrice de la Rédaction :** Manon Delorme / **Rédacteur en chef :** Quentin Jost / **Conception et réalisation graphique :** Agence Scoop communication – 16094 MEP – **Impression :** Maury Imprimeur – Dépôt légal à parution / Ce numéro a été tiré à 175 000 exemplaires. **Crédit photo :** Bertrand Carrière, Léonard de Serres, Université de Tours, Bérengère Condemine, Agence Tendre Vert, Louis-Maxime Tireau, Cyril Chigot. **Photo de couverture :** Quentin Jost. **Si vous n'avez pas reçu le journal dans votre boîte aux lettres, contactez-nous à communicationtours-metropole.fr**

Édito

Une Métropole qui décide, une Métropole qui protège, une Métropole qui rassemble



Au moment où s'ouvre une nouvelle étape pour Tours Métropole Val de Loire, j'ai une conviction forte : notre territoire a tous les atouts pour réussir, à condition de savoir choisir, agir et rassembler.

Notre Métropole est un territoire d'équilibre et d'opportunités. Par sa situation, ses infrastructures, son université, son dynamisme économique et culturel, elle dispose de bases solides. Mais ces atouts ne prennent tout leur sens que par les décisions que nous prenons collectivement.

Ces dernières années, nous avons structuré notre Métropole, consolidé son fonctionnement et affirmé son rôle. Ce travail était nécessaire. Il nous engage. Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre : celle de l'action pleinement assumée.

> ***Notre Métropole est un territoire d'équilibre et d'opportunités***

Améliorer concrètement la vie quotidienne

Notre ambition est claire. Elle est de faire de la Métropole une institution qui améliore concrètement la vie quotidienne : mieux se déplacer, mieux respirer, préserver la ressource en eau, garantir un cadre de vie apaisé.

C'est le sens des choix que nous portons : investir dans des équipements utiles, accompagner la transition écologique, soutenir la culture et l'enseignement supérieur, renforcer notre attractivité économique. C'est aussi faire preuve de lucidité ; tout ne peut pas être fait, et gouverner, c'est hiérarchiser.

Nous voulons également une Métropole plus efficace et plus reconnue, capable de porter une stratégie d'ensemble, de mieux organiser ses équipements et de s'affirmer auprès de ses partenaires, à l'échelle régionale, nationale et européenne.

Rapprocher la Métropole de ses habitants

Mais cette ambition ne vaut que si elle repose sur un principe fondamental : l'équilibre entre nos 22 communes. La Métropole est forte lorsqu'elle irrigue tout son territoire, lorsqu'elle soutient les projets locaux, lorsqu'elle respecte chaque réalité communale.

Enfin, nous devons continuer à rapprocher la Métropole de ses habitants. Expliquer, rendre visible, montrer concrètement son utilité dans la vie de tous les jours : c'est une exigence démocratique.

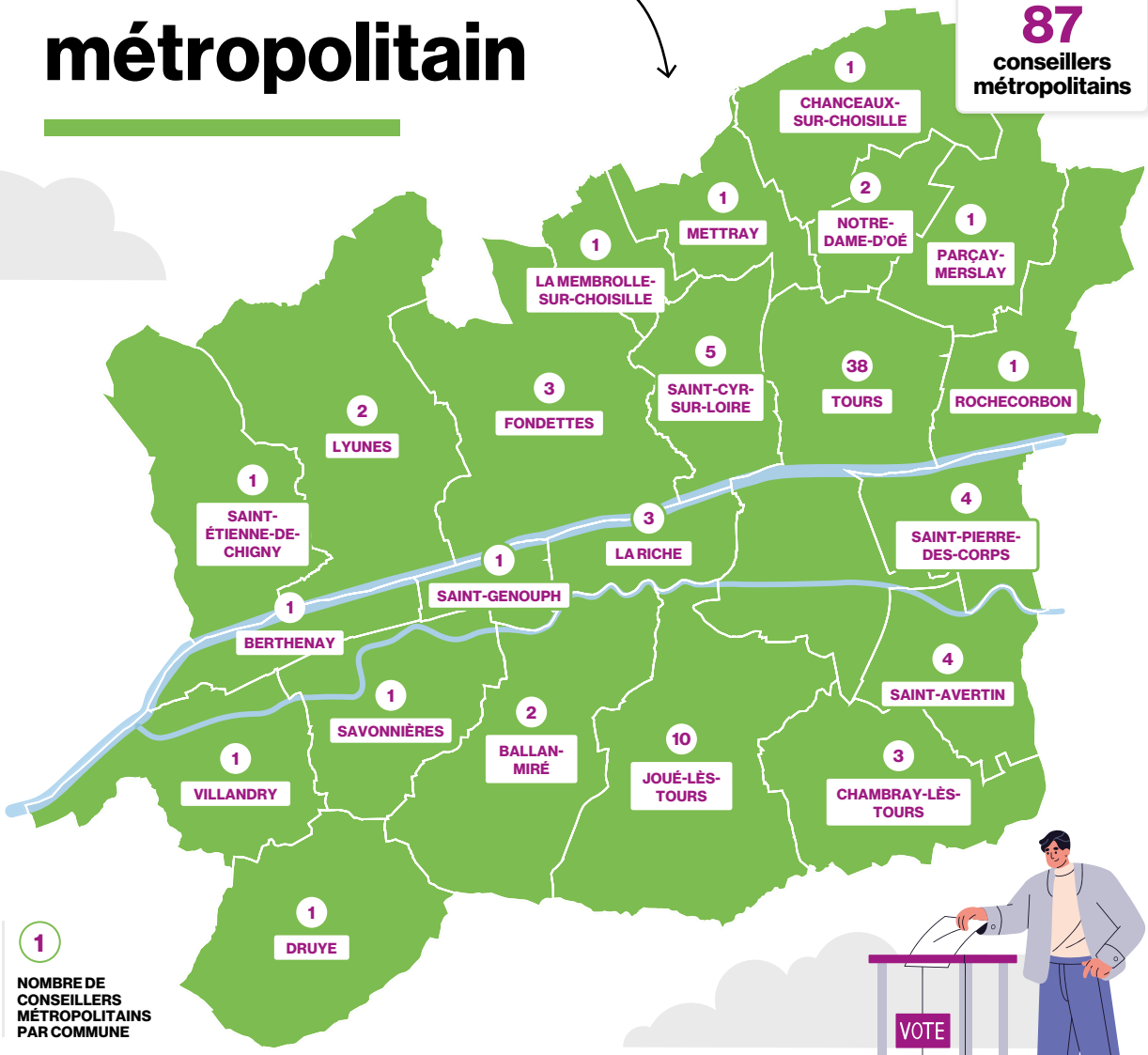
Notre ligne est claire : décider avec responsabilité, agir avec efficacité, rassembler avec exigence.

C'est ensemble que nous continuerons à faire de notre Métropole un territoire qui protège, qui innove et qui prépare l'avenir.

ORGANISATION

Composition du conseil métropolitain

87
conseillers métropolitains



À quoi sert le conseil métropolitain ?

Le conseil métropolitain est composé d'élus issus des 22 communes de notre métropole. Il se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre. Il vote le budget, valide les orientations des politiques publiques et fixe les règles applicables sur les compétences.

Le 10 avril 2026, le conseil a élu Frédéric Augis comme Président de Tours Métropole Val de Loire. Avec ses vice-présidents et le bureau métropolitain, il est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le conseil.

Quel est le rôle du Président de Métropole ?

Le Président de Tours Métropole Val de Loire dirige les réunions du conseil métropolitain et décide des sujets qui y sont discutés. Il fait appliquer les décisions votées par les élus. Il est également le représentant de la Métropole lors de rendez-vous officiels et auprès des autres institutions.

Le Président de la Métropole n'est pas seul gestionnaire : il est assisté de vice-présidents et de conseillers délégués, à qui il confie des compétences métropolitaines (mobilité, déchets, finances...). Il s'appuie également sur le bureau métropolitain pour assurer le suivi quotidien des dossiers et la mise en œuvre de la politique métropolitaine sur le territoire.

Concrètement, le conseil métropolitain décide des grandes orientations, et le bureau, autour du Président, prépare les dossiers et prend une partie des décisions pour faire tourner la métropole au quotidien, sans attendre chaque séance du conseil.

Comment sont votés les projets ?

Un projet suit plusieurs grandes étapes avant d'être voté par le conseil métropolitain.



ÉTAPE 1

Préparation du projet avec l'appui des services de la métropole, les élus référents ou la vice-présidence concernée

ÉTAPE 2

Passage en commission (groupe de travail d'élus qui examine un sujet avant qu'il soit discuté en séance publique). Le président inscrit le projet dans l'ordre du jour et le transmet à la commission thématique compétente pour examen. Celle-ci propose éventuellement des modifications et donne un avis.

ÉTAPE 3

Débat en séance : en cas d'avis positif de la commission, le projet est présenté et soumis au vote lors du conseil ou du bureau métropolitain.

ÉTAPE 4

Une fois votée, et avant son application, la délibération est transmise à la Préfecture pour contrôle de légalité.



87 élus au service de votre Métropole

Le conseil métropolitain est composé de ***87 membres titulaires et de 11 membres suppléants*** issus des conseils municipaux des 22 communes membres.



Frédéric AUGIS
Président de Tours Métropole Val de Loire
Maire de Joué-lès-Tours

LES VICE-PRÉSIDENTS



Maria LEPINE
1re Vice-présidente, déléguée aux ressources humaines
Maire de Villandry



Emmanuel DENIS
2e Vice-Président, délégué aux mobilités
Maire de Tours



Philippe BRIAND
3e Vice-Président, délégué aux relations institutionnelles
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



Cécile AUDET-PINARD
4e Vice-Présidente, déléguée à la démocratie participative et à la relation au citoyen
Maire de La Membrolle-sur-Choisille



Laurent RAYMOND
5e Vice-Président, délégué à l'espace public et aux infrastructures
Maire de Saint-Avertin



Thierry CHAILLOUX
6e Vice-Président, délégué à l'enseignement supérieur et au développement économique
Maire de Ballan-Miré



Olivier CONTE
7e Vice-Président, délégué à l'habitat, au logement, au fonds de solidarité pour le logement, au fonds d'aide aux jeunes et à la prévention spécialisée
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



Sébastien CLÉMENT
8e Vice-Président, délégué au sport du quotidien, au sport de haut niveau et aux équipements sportifs
Maire de La Riche



Cédric DE OLIVEIRA
9e Vice-Président, délégué à la culture, au rayonnement, à la communication et au Parc des expositions
Maire de Fondettes



Betsabée HAAS
10e Vice-Présidente, déléguée au cycle de l'eau, à la biodiversité, à la gestion des eaux pluviales et à la prévention des inondations
Conseillère municipale déléguée à la mairie de Tours



Michel LAMY
11e Vice-Président, délégué à la commande publique, aux moyens généraux et aux archives
Maire de Chambray-lès-Tours



Patrick LEFRANCOIS
12e Vice-Président, délégué aux grands financements, au crématorium et aux pompes funèbres intercommunales
Maire de Notre-Dame-d'Oé



Emmanuel DUMENIL
13e Vice-Président, délégué au tourisme et à la cité de la gastronomie
Maire de Rochecorbon



Alice WANNEROY
14e Vice-Présidente, déléguée aux finances, à la politique de la ville et à la rénovation urbaine
Conseillère municipale déléguée à la mairie de Tours



Patricia SUARD
15e Vice-Présidente, déléguée à l'alimentation et à l'agriculture
Maire de Saint-Genouph

(SUITE DES VICE-PRÉSIDENTS)



Martin COHEN
16e Vice-Président, délégué à la transition écologique, à la transition énergétique, aux déchets, à l'économie circulaire et à la propreté urbaine
Conseiller municipal délégué à la mairie de Tours



Antoine MAQUIN
17e Vice-Président, délégué aux bâtiments métropolitains
Maire de Luynes



Jean-Patrick GILLE
18e Vice-Président, délégué à l'emploi et à la formation professionnelle
Conseiller municipal délégué à la mairie de Tours



Frédéric DARBON
19e Vice-Président, délégué au pôle d'appui aux communes
Maire de Chanceaux-sur-Choisille



Valérie TUROT
20e Vice-Présidente, déléguée à l'urbanisme, au foncier et aux projets urbains
Adjointe à la mairie de Joué-lès-Tours

LES MEMBRES DU BUREAU



BRUNO FENET
1er membre du Bureau, délégué à la fourrière animale
Maire de Parçay-Meslay



Noël DEBLAISE,
2e membre du Bureau, délégué aux gens du voyage
Maire de Druye



Évelyne MONDON-DELAVOUS
3e membre du Bureau, déléguée aux risques majeurs et à la défense extérieure contre l'incendie
Maire de Savonnières



Régis SALIC
4e membre du Bureau, délégué à la gestion des milieux aquatiques
Maire de Saint-Étienne-de-Chigny



Khan KERNER
5e membre du Bureau, délégué aux parcs et jardins
Maire de Mettray



Franck GAGNAIRE
6e membre du Bureau, délégué à la recherche et à l'innovation
Adjoint à la mairie de Tours



Jacky BERTRAND
7e membre du Bureau, délégué au commerce, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire
Maire de Berthenay



Rachida AISSAOUI
8e membre du Bureau, déléguée au Plan climat air énergie territorial (PCAET)
Conseillère municipale déléguée à la mairie de Tours



Thibault COULON
9e membre du Bureau, délégué à la politique aéroportuaire
Conseiller municipal à la mairie de Tours



Elise PEREIRA-NUNES
10e membre du Bureau, déléguée à la lutte contre les discriminations et à l'intégration de l'égalité de genre dans les politiques publiques
Adjointe à la Mairie de Tours



Benjamin GIRARD
11e membre du Bureau, délégué à la transformation numérique du territoire et aux systèmes d'information
Adjoint à la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire



Iman MANZARI
12e membre du Bureau, délégué aux grands événements
Adjoint à la mairie de Tours



Elisabeth LEMAURE
13e membre du Bureau, déléguée à la santé, au contrat local de santé et au conseil local de santé mentale
Conseillère municipale à la mairie de Saint-Avertin

LES MEMBRES DU CONSEIL



Laure JAVELOT
Ballan-Miré



Anne-Sophie PROU
Chambray-lès-Tours



Florine BERHOUET
Chambray-lès-Tours



Solène ETAME NDENGUE
Fondettes



Philippe BOURLIER
Fondettes



Cyril PALIN
Joué-lès-Tours



Bouzid BICHERI
Joué-lès-Tours



Aylin GULHAN
Joué-lès-Tours



Dominique BOULOZ
Joué-lès-Tours



Aude GOBLET
Joué-lès-Tours



Antoine FINS
Joué-lès-Tours



Alain MEDINA
Joué-lès-Tours



Romain FREDON
Joué-lès-Tours



Armelle AUDIN
La Riche



Dimitri MESNIÈRES
La Riche



Chloé METAHRI
Luynes



Frédéric DAGORET
Saint-Avertin



Odile MACE
Notre-Dame-d'Oé



Catherine GAULTIER
Saint-Avertin



Valérie JABOT
Saint-Cyr-sur-Loire



Annie TOULET
Saint-Cyr-sur-Loire



Michel GILOT
Saint-Cyr-sur-Loire



Laurence LEFEVRE
Saint-Pierre-des-Corps



Alain DELANCHY
Saint-Pierre-des-Corps



Michel SOULAS
Saint-Pierre-des-Corps



Pierre JOUAN
Tours



Justine DUBOURG
Tours



Ferielle BOUKHTOUCHEN
Tours



Oulématou BA-TALL
Tours



Thierry LECOMTE
Tours



Cathy SAVOUREY
Tours



Enzo CASSEREAU
Tours



Claude BOURDIN
Tours



Marie-Lou GUARDIA
Tours



Marie QUINTON
Tours



Sarada LOOCK
Tours



Christophe DUPIN
Tours



Annaelle SCHALLER
Tours



Éric THOMAS
Tours



Guillaume DEHAEZE
Tours



Rachel MOUSSOUNI
Tours



Frédéric MINIOU
Tours



Florian HEMME
Tours



Christine BLET
Tours



Christophe BOUCHET
Tours



Marion BUCHET
Tours



Olivier LEBRETON
Tours



Lucie FOUCHER
Tours



Brice DROINEAU
Tours



Cécile CHEVILLARD
Tours



Loïc GUILPAIN
Tours



Marion NICOLAY-CABANNE
Tours



Alexsandar NIKOLIC
Tours

LES SUPPLÉANTS

Audrey SALGUEIRO - *BERTHENAY* • **Isabelle SAUVAGE -** *CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE* • **François DOUCET -** *DRUYE* • **Fabien PELLETIER -** *LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE* • **Christine GILLIOEN -** *METTRAY* • **MARIE-CHRISTINE CAUWET -** *PARÇAY-MESLAY* • **Martine BOUCHERY -** *ROCHECORBON* • **CORINNE DELPORTE -** *SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY* • **Pierre BRETONNEAU -** *SAINT-GENOUPH* • **FRANCK MICHENEAU -** *SAVONNIÈRES* • **LAURENT CLISSON -** *VILLANDRY*



COMPÉTENCES

Tours Métropole Val de Loire : chaque jour à vos côtés

Tours Métropole Val de Loire agit au quotidien pour offrir à ses habitants un cadre de vie de qualité, innovant et respectueux de l'environnement. Avec une vision ambitieuse, elle exerce des compétences variées pour répondre aux défis de demain.

Une Métropole innovante et attractive

Tours Métropole Val de Loire agit sur plusieurs fronts pour rendre le territoire agréable à vivre et dynamique :

- Aide aux universités, aux écoles et aux centres de recherche, en finançant des travaux et des nouveaux bâtiments pour mieux accueillir les étudiants.
- Soutien des créateurs d'entreprise et des startups, notamment dans des lieux dédiés comme MAME, où se regroupent de nombreuses jeunes entreprises du numérique.
- Développement et soutien du tourisme, notamment en valorisant le patrimoine du Val de Loire, les grands événements et le tourisme d'affaires.
- Investissement dans des équipements culturels et sportifs qui servent à la fois aux habitants, aux étudiants et aux visiteurs.
- Développement d'outils numériques modernes et responsables pour faciliter la vie des habitants et améliorer la relation avec les services publics.









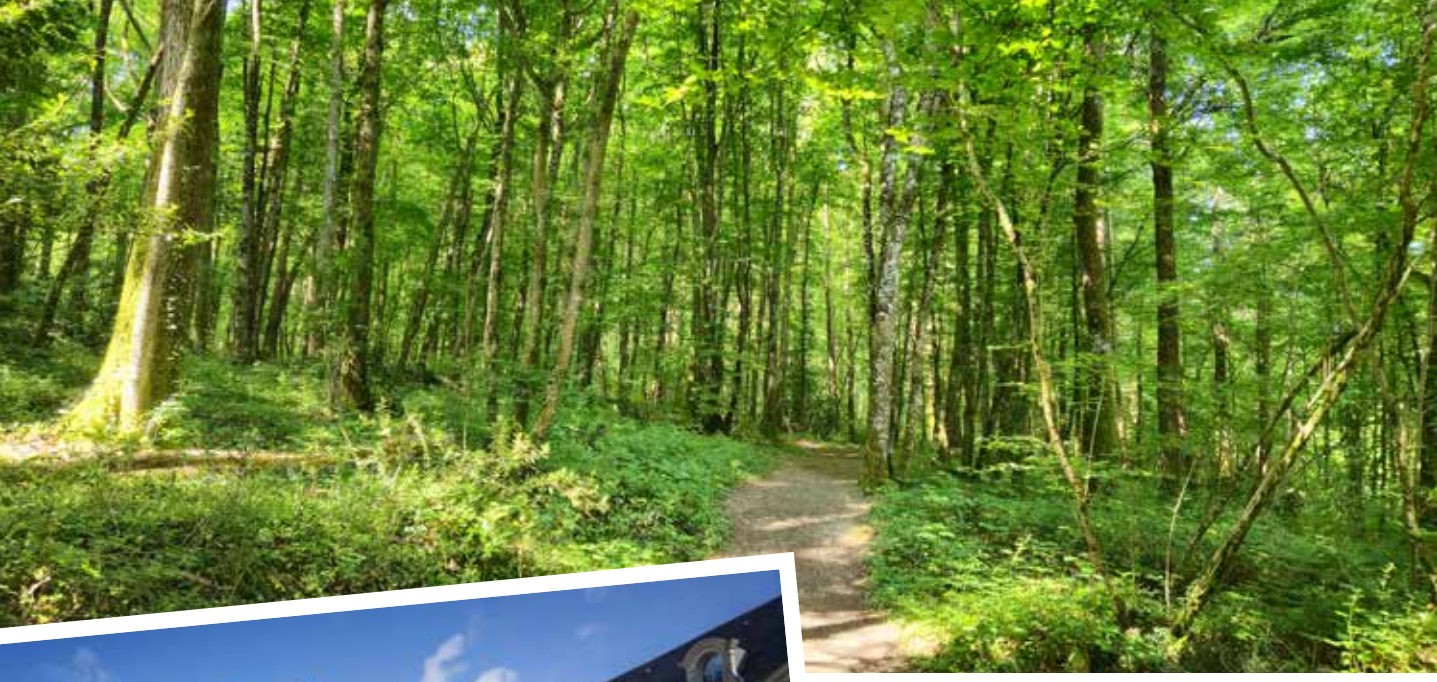


Adapter le territoire aux enjeux environnementaux

Tours Métropole Val de Loire agit pour l'environnement en opérant à la fois sur le logement, la façon de construire la ville et la réduction des inégalités :

- Anticipation des besoins en logements pour tous, moins chers et mieux isolés, en rénovant l'existant et en évitant de construire trop loin des centres.
- Projet de nouveaux quartiers et projets urbains pensés pour être plus verts, avec plus d'arbres, moins de béton et des déplacements facilités en bus, tram ou vélo.
- Amélioration du cadre de vie, notamment dans les quartiers les plus défavorisés pour réduire les écarts avec le reste du territoire.
- Aide aux habitants à accéder à leurs droits et soutien d'actions en faveur de l'emploi et de la réussite scolaire.
- Organisation et coordination des actions de santé à l'échelle du territoire via le contrat local de santé et le contrat local de santé mentale
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage









Des espaces publics adaptés et confortables

Tours Métropole Val de Loire aménage des espaces publics agréables à vivre et adaptés au climat :

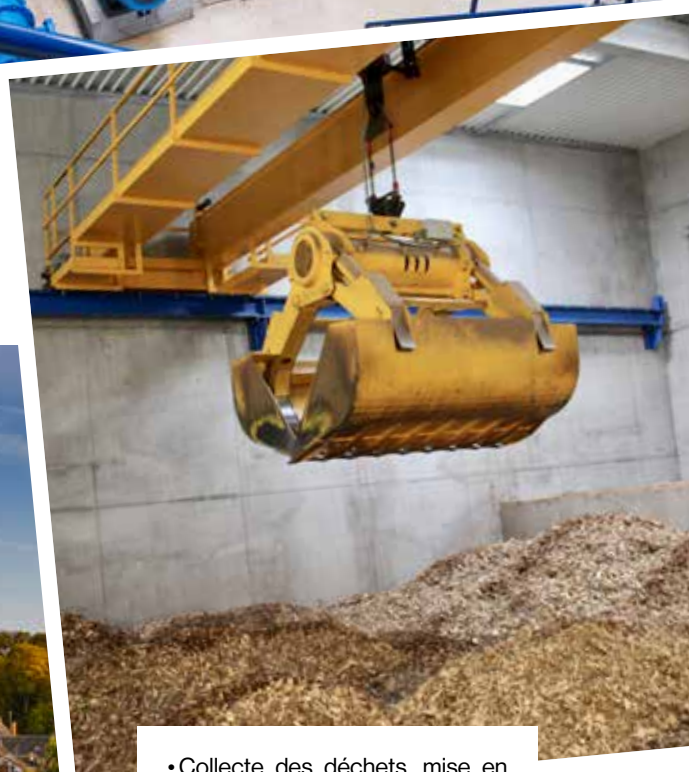
- Amélioration des rues et des places pour rendre plus sûres et plus pratiques la marche et la circulation en vélo ou en transport en commun.
- Plantation d'arbres et ajout de mobilier urbain pour rendre les trajets plus confortables et plus lisibles.
- Création de pistes cyclables et de rues plus calmes pour encourager les déplacements à pied et à vélo.
- Développement et création de parcs et d'espaces verts avec une gestion au plus proche du naturel (sans pesticides, davantage de plantes et d'arbres) pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur.
- Nettoyage de l'espace public (rues, places...).
- Construction et entretien des ouvrages d'art (nouvelle passerelle entre Saint-Avertin et Tours par exemple)

Un cadre de vie agréable

Tours Métropole Val de Loire rend le quotidien agréable de ses habitants en gérant les services liés à l'eau, aux déchets, à la gestion des risques et à la transition écologique :

- Analyse et distribution de l'eau potable, entretien des infrastructures et des réseaux, traitement des eaux usées grâce aux 16 stations d'épuration sur le territoire.
- Protection contre les inondations avec la gestion et l'aménagement des digues.
- Sensibilisation de la population aux risques naturels et technologiques majeurs (crues, feux de forêt, risque industriel…).







- Collecte des déchets, mise en place de filières de tri, gestion des déchèteries, actions de sensibilisation, soutien aux nouvelles pratiques (réemploi, réparation, compostage…) pour réduire les déchets à la source.
- Mise en place d'actions pour limiter l'impact sur le climat et pour s'adapter aux effets du changement climatique.
- Installation et création de réseaux de chaleur utilisant majoritairement des sources d'énergies renouvelables pour chauffer des logements et des bâtiments publics de façon plus écologique et plus stable.

Scannez le QR code pour découvrir le rapport d'activité 2025 de Tours Métropole Val de Loire et avoir plus d'informations sur les compétences de votre métropole

CHRONOLOGIE

Les grandes étapes de Tours Métropole Val de Loire

2017

→ Création de Tours Métropole Val de Loire

2018

→ Ouverture de la piscine nordique de Luynes

→ Création du réseau de chaleur de Tours Ouest

→ Transfert des routes départementales à Tours Métropole Val de Loire

2019

→ Ouverture de la plateforme des démarches en ligne pour les usagers

→ Inauguration de la Halle des sports à Berthenay

→ Aménagement de l'itinéraire cyclable Saint-Jacques-de-Compostelle

2020

→ Validation du nouveau programme de renouvellement urbain de plus de 250M€ par l'ANRU, pour transformer les quartiers prioritaires

→ Création d'un fonds d'aide aux entreprises et d'un fonds de soutien aux communes en réponse à la crise du COVID

→ Lancement d'Artémis, service d'aide à la rénovation de l'habitat privé

2021

→ Lancement de la mission « 5G, Parlons-en ! »

→ Inauguration de la piscine Ô Bleue à Fondettes

→ Signature de la première convention Autoroute Bas Carbone de France



2022

→ Inauguration du gymnase à énergie passive de Druye

→ Inauguration de la faculté d'odontologie, avec le soutien de Tours Métropole Val de Loire, pour former de nouveaux dentistes sur notre territoire

→ Approbation du schéma directeur cyclable Vélival

2023

→ Validation et lancement du projet Lignes2tram (2e ligne de tramway)

→ Mise en service du centre de tri interdépartemental (Parçay-Meslay)

→ Création du 1er fonds vert métropolitain pour soutenir les projets durables des communes

2024

→ Labellisation par l'État du projet SERM de Touraine

→ Création du premier pôle de proximité Sud-Ouest

→ Transfert du parc des Expositions

2025

→ 1er Ironman Tours Loire Valley

→ Lancement du réseau de chaleur de Tours Sud

→ Approbation du Plan Climat Air Énergie (PCAET)

2026

→ Exercice de la compétence de financement du SDIS

→ Inauguration des nouveaux locaux de Polytech Tours

→ Inauguration du parvis de la gare de Saint-Pierre-des-Corps

160943-MEP - Agence Scoop communication